



**Comité européen
des régions**

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CDR, KARL-HEINZ LAMBERTZ
OUVERTURE DE LA PREMIÈRE TABLE RONDE "FONDS STRUCTURELS ET OBLIGATION DE
RÉSULTAT: QUELLE CONSÉQUENCE POUR LES COMMUNES?"
21 NOVEMBRE 2017, 100ÈME CONGRÈS DES MAIRES, PARIS

Monsieur le Président de la Délégation française du Comité européen des Régions,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Pour mon premier déplacement en France en tant que Président du Comité européen des Régions, je suis particulièrement heureux de participer à ce 100ème Congrès des Maires qui marque le cent-dixième anniversaire de votre association.

J'ai lu récemment dans la presse que l'AMF attendait la visite de 15 000 maires. Comme il y a un peu moins de 100 000 communes en Europe, on peut dire que vous allez accueillir un sixième des maires de l'Union européenne en trois jours!

Je dois reconnaître que c'est impressionnant et que je suis très honoré de participer à cet évènement.

Lors de mes venues en France, je constate chaque fois les progrès que ce pays historiquement très centralisé fait dans le domaine de la décentralisation et de l'autonomie locale.

Ces changements sont visibles à l'échelle de l'Union européenne et particulièrement au sein de notre Comité.

Ces avancées de la décentralisation ne doivent cependant pas être remises en cause sous le prétexte que la gestion des politiques publiques par les collectivités territoriales ne serait pas optimale.

C'est un argument fallacieux souvent utilisé par les Etats qui croient que centralisation rime avec efficacité. C'est tout simplement faux.

La preuve en est que ce sont les élus locaux qui jouissent auprès des Français et de la plupart des Européens du capital de confiance le plus important.

Vous connaissez parfaitement ces problématiques car vous êtes, dans les communes, les plus proches des citoyens, les premiers artisans de l'aménagement du territoire et de l'articulation des relations entre les zones urbaines et rurales, par exemple au sein même de vos nouvelles métropoles.



Comité européen des régions

Vous êtes donc concernés au premier chef par ce qui se joue aujourd'hui en Europe: l'avenir de la politique de cohésion.

En premier lieu, j'aimerais insister sur les dangers que court cette politique.

En second lieu, je souhaiterais lancer la réflexion sur le rôle des communes dans la politique de cohésion après 2020.

La politique de cohésion est en danger.

Comme vous le savez, les débats sur le futur cadre financier pluriannuel battent leur plein au sein des différentes directions générales de la Commission européenne.

Ces débats sont inquiétants à plus d'un titre. La fin de la couverture de l'ensemble des régions européennes par la politique de cohésion est envisagée dans deux scénarios sur trois.

C'est-à-dire que vos communes, qu'elles appartiennent à une grande métropole, à une banlieue défavorisée ou à un territoire rural, pourraient, demain, ne plus recevoir de fonds européens (que ce soit du FEDER ou du FSE).

Je sais également qu'au sein de l'Union européenne, certains souhaitent augmenter les taux de cofinancement nationaux ou renforcer les conditionnalités à la mise en œuvre de la politique de cohésion.

Autant, l'on peut s'accommoder d'une certaine hausse des taux de cofinancements nationaux, autant il faut être très vigilant sur les conditionnalités.

Au Comité européen des régions, nous soutenons les conditionnalités ex-ante qui soutiennent les efforts de transformation des territoires européens par la mise en œuvre de la législation démocratiquement adoptée.

En revanche, nous rejetons toutes les conditionnalités externes (sur l'état de droit, faisant le lien avec le semestre européen ou l'accueil des réfugiés) car elles diluent les objectifs assignés à la politique de cohésion et minent son efficacité.

Quels sont ces objectifs?

- La solidarité, par la réduction des inégalités économiques, sociales et territoriales au sein de l'Union européenne.
- La mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive.



Comité européen des régions

Il est indispensable que ce soit sur ces résultats que nous soyons jugés.

Or, aujourd'hui, la politique de cohésion atteint ses résultats. Elle fonctionne bien.

Je ne me lasse pas de répéter ces chiffres qui sont particulièrement importants.

La politique de cohésion entre 2014 et 2020, c'est:

- 1,1 million de PME soutenues;
- 420 000 nouveaux emplois;
- 7,4 millions de chômeurs recevant une aide pour trouver un emploi;
- 4 600 km de voies ferrées améliorées;
- 14,5 millions de personnes connectées au haut-débit;
- 17 millions de personnes connectées à un réseau d'eau potable...

Et je pourrais continuer encore longtemps.

Quelles sont les conséquences pour les communes, en France?

La première conséquence pour les communes françaises est que vous devez vous mobiliser pour défendre une politique de cohésion forte, efficace et visible pour l'après 2020.

A ce sujet, je vous invite à rejoindre la #CohesionAlliance que le Comité européen des Régions a lancé avec les grandes associations européennes de régions et de villes.

Cette initiative nous permettra de peser dans les négociations pour le futur budget de l'Union européenne.

Dans un second temps, elle permettra aussi de peser sur le contenu de la politique: par exemple la place des villes dans la sélection des projets les concernant, les accords de partenariat ou encore la simplification des ITI (pour Integrated Territorial Investment).

Sur le contenu et l'architecture de la politique, j'attire également votre attention sur les velléités de la Direction générale de l'Emploi de la Commission européenne, de re-centraliser le Fonds social européen (FSE) en l'agrégeant à un programme parapluie sur le capital humain pour l'emploi, l'inclusion social et les compétences (notamment avec le programme ERASMUS +).

Cela aurait pour conséquence la fin de l'approche territoriale et la fin des stratégies intégrées qui seules permettent d'agir efficacement sur les déterminants structurels et conjoncturels de la pauvreté, de l'exclusion ou du chômage, notamment dans le cadre de la politique de la ville.

Le Comité européen des Régions est votre représentant à Bruxelles pour défendre vos positions.



**Comité européen
des régions**

Sur l'avenir de la politique de cohésion, aidez-nous à vous aider: rejoignez notre #CohesionAlliance. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions obtenir des résultats.

Merci de votre attention.

(950 mots)

CHECK AGAINST DELIVERY